



Aléria, le 22 décembre 2022

**Procès-verbal d'Installation du comité de la caisse des écoles  
de la commune d'Aléria**

Nous soussignés, Ange-Joseph FRATICELLI, maire de la commune d'Aléria,

- VU le Code de l'éducation et notamment ses articles L.212-10 à L.212-151-4 et R.212-24 à R.212-33-24,
- VU la délibération du conseil municipal de la commune d'Aléria N° 2022 - 49 en date du 07 octobre 2022 relatif à la création d'une caisse des écoles ;
- VU les statuts de la caisse des écoles de la commune d'Aléria, approuvés par la délibération susvisée.

Procédons ce jour à l'installation du comité de la caisse des écoles lequel est composé comme suit :

- Monsieur Ange-Joseph FRATICELLI, président,
- Mesdames Pascale FABIANI et Isabelle QUERCI, directrices des écoles de la commune, représentant l'inspectrice de l'éducation nationale chargée de la circonscription ;
- Madame Cristel VOLPI, représentant le préfet de la Haute-Corse,
- Madame Jeanne RAMAZOTTI, adjointe au maire en charge des finances ;
- Madame Célia SAEZ RICCIARDI, conseillère municipale en charge des affaires sociales ;
- Mesdames Barbara ETTORI-MORANDIDNI, Charlotte MACH, Amandine MARCADAL, représentant les sociétaires.

Le président,  
Ange-Joseph FRATICELLI

Suivent les signatures des membres installés.

NOM Prénoms	Signature
Monsieur Ange-Joseph <b>FRATICELLI</b>	
Madame Pascale <b>FABIANI</b>	
Madame Isabelle <b>QUERCI</b>	
Madame Cristel <b>VOLPI</b>	
Madame Jeanne <b>RAMAZOTTI</b>	
Madame Célia <b>SAEZ RICCIARDI</b>	
Madame Barbara <b>ETTORI-MORANDIDNI</b>	
Madame Charlotte <b>MACH</b>	
Madame Amandine <b>MARCADAL</b>	